Région Hauts-de-France

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

COMITE DE LA SOMME

CYCLO CROSS

Championnat National

Salouël

2 et 3 Février 2019

somme

Amiens Métropole

Amiens

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

CLUB CYCLISTE de Salouël

Alain GEST,

Président d'Amiens Métropole

Chers amis sportifs,

Amiens Métropole est fière d'accueillir le Championnat National UFOLEP de cyclocross.

Ces dernières années, dans le cadre de notre projet sportif métropolitain visant notamment à promouvoir et développer l'événementiel sportif, nous soutenons activement l'organisation de compétitions de haut niveau sur le territoire de la communauté.

C'est assurément un levier fort pour encourager à la pratique sportive, mais aussi un vecteur d'attractivité et de rayonnement pour notre collectivité.

Dans cette optique, nous avons par exemple souhaité ces dernières années redynamiser le célèbre prix Jean Renaux en le relocalisant en centre-ville, et nous mobiliser afin d'accueillir deux arrivées d'étape du Tour de France.

Les Amiénois aiment en effet passionnément le vélo, et ces différentes manifestations ont chaque fois rencontré un important succès populaire.
Je ne doute pas qu'il en sera de même pour la présente compétition, qui réunit l'espace d'un week-end les meilleurs spécialistes de cette discipline spectaculaire.

J'adresse mes félicitations et mes encouragements aux organisateurs, dirigeants et bénévoles du Comité Départemental UFOLEP de la Somme, soutenus par le Club Cycliste de Salouel.
Je souligne et salue plus particulièrement leurs différentes initiatives en faveur de l'éco-citoyenneté, qui démontrent que l'on peut organiser des événements d'ampleur nationale dans un souci de développement durable.

A toutes et tous, je souhaite la bienvenue à Amiens Métropole et un beau week-end de compétition.

Alain GEST
Président d'Amiens Métropole

Jean-René Hémart,

Maire de Salouël

Chers amis sportifs, chers organisateurs,

Pierre de Courbertin dira « le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre » cette citation convient parfaitement à l'épreuve que notre commune aura l'honneur d'accueillir en février 2019 : le championnat national de cyclo-cross.

Près de 800 compétiteurs porteront les couleurs de leur club dans notre parc des Events. Ce terrain pentu avec des dénivelés se prête parfaitement à cette grande épreuve qui réclame audace, maîtrise, goût du risque et sens de l'équilibre.

Ne doutons pas qu'un public nombreux, réunissant à la fois connaisseurs et novices, se réunira pour encourager nos valeureux participants.

Trois journées d'exception qui trouveront sur notre territoire un écrin idéal pour offrir à l'ensemble des sportifs et des spectateurs une mise en avant de l'activité physique, du goût de l'effort et du dépassement de soi. Cette épreuve rassemble les familles venues de la France entière pour soutenir et galvaniser leurs champions, les aider à lutter contre la fatigue, la douleur musculaire et le découragement parfois.

Pas d'importance si vous arrivez en premier, dans le milieu du peloton ou en dernier, vous pourrez dire : «J'ai fini et j'ai représenté mon club ». Peu importe la vitesse, vous serez toujours plus vite que ceux qui restent assis. L'important c'est ce que vous aurez fait.

Pour cela, je vous félicite déjà !

J'adresse également mes félicitations aux organisateurs, aux dirigeants et aux bénévoles du Comité départemental UFOLEP. L'organisation d'un tel événement sportif requiert beaucoup de rigueur et une grande capacité d'organisation. Je sais que vous n'épargnez ni votre temps, ni votre courage pour le bon déroulement de cette rencontre.

Je tiens à remercier chaleureusement Jean Marc Poret, (Président du club de Salouël) sans qui cette manifestation n'aurait sans doute pas pu voir le jour dans notre commune.

Il me reste à souhaiter une météo clémente pour ce mois de février, la plus grande réussite pour ce championnat national, et à vous inviter à venir nombreux encourager les sportifs pour faire de cette rencontre à Salouël un souvenir mémorable.

Très bon week end à tous et bonne compétition, que le meilleur gagne !

Jean René HEMART,

Maire de Salouël

Jean-Louis Dumoulin,

Président de l'Ufolep Somme

Le Comité Départemental UFOLEP de la Somme et le Club Cycliste de Salouël sont heureux de vous accueillir à Salouël les **2 et 3 février 2019** pour le

CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLOCROSS

Dans un premier temps, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue, que vous soyez venus en voisins ou bien que vous ayez traversé l'ensemble du Territoire pour venir défendre vos chances à Salouël.

Certains d'entre vous connaissent déjà les infrastructures Salouasiennes puisque le Championnat National Cyclosport a déjà été organisé par le passé ici même.

Des remerciements particuliers, aux membres du Comité Départemental UFOLEP de la Somme et aux sociétaires du Club Cycliste de Salouël, qui ont accepté pour la seconde fois de mettre en place ce Championnat.

Je souhaite qu'à cette occasion vous puissiez découvrir la richesse de notre patrimoine local au travers de la Cathédrale d'Amiens, des Hortillonnages et de divers lieux Samariens.

L'organisation d'une telle épreuve, témoigne de beaucoup de travail préparatif, aussi je remercie l'ensemble des organisateurs qui ont mis à notre disposition les moyens humains et techniques.

Ainsi grâce aux efforts conjugués de chacun, je suis persuadé que ce National Cyclocross 2019 connaîtra tout le succès qu'il mérite.

A toutes et tous, Bienvenue à Salouël.

Jean-Louis Dumoulin

Président de l'Ufolep Somme

Table des Matières

Le Règlement de l'épreuve ……	6
Le Comité d'organisation ……	6
Le Programme du Championnat National ……...	7
L'Accueil ……	8
Le Déroulement des épreuves ……..	8
La Durée des épreuves ……..	6
Les Sélections ……..	9
Les Catégories 2019 ……...	10
Les engagements ……	10
La grille de départ……	12
Le matériel ……..	12
La Tenue vestimentaire ……	13
Le circuit……..	13
Le Contrôle Médical……..	14
Les Réclamations …….	14
Les Récompenses ……	14
Le plan d'accès et de situation……	16-17
Les hébergements ……...	18-19
Le Tourisme Amiénois …….	20-21
La Charte éco citoyenne ……..	22-23

Concernant les reconnaissances du circuit, les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances de l'APAC seront couverts au titre de leur licence.

En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs Garanties les couvrent pour ces reconnaissances.

Pendant les épreuves officielles c'est la couverture assurance (ACT-APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants

Le Règlement de l'épreuve

Le Championnat National UFOLEP de cyclo-cross se déroulera le vendredi 1er février, le Samedi 2 février et le Dimanche 3 février 2019 à Salouël dans la Somme (80).

Il est organisé par le Comité Départemental UFOLEP de la Somme avec le soutien du Club Cycliste de Salouël.

Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cyclo-cross.

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes.

Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclo-cross.

Le Comité d'organisation

Président de l'Ufolep Nationale	Arnaud JEAN
Élu chargé de le représenter	Alain BOUGEARD
Responsable de la CNS	Daniel MANUEL
Responsable technique de la CNS pour le cyclocross	Patrick CROMMELINCK
Membres de la CNS	Daniel LE GLEVIC
	Alain GARNIER
	Vincent LEFRANT
Président du Comité d'organisation	Jean-Louis Dumoulin
Responsable(s) du comité d'organisation	Jean-Marc PORET / Fabrice FIN
Commissaires Nationaux	Nicolle DURAND
	Henriette MANUEL
	Martine LE GLEVIC
	Patricia CROMMELINCK
	Michel DEMOULIN
	Jean-Claude DURAND

Le Programme du Championnat National

Vendredi 1er février 2019

14h30-18h Accueil des Délégations (Salle des Events- avenue du Golf-80480 Salouël)

14h-17h00 Reconnaissance du circuit

17h00 Réunion avec les responsables de délégation (Salle des Events- avenue du Golf-80480 Salouël)

18h00 Cérémonie Officielle d'ouverture du Championnat (Salle des Events- avenue du Golf-80480 Salouël)

Samedi 2 février 2019

8h-8h30 Accueil des délégations retardataires (Salle des Events- avenue du Golf-80480 Salouël)

Reconnaissance du circuit **(interdiction dès 8h45 et le dimanche pendant les épreuves)**

9h00 Appel pour les catégories féminines (toute catégories adultes) décalage de 2 minutes entre les catégories+

10h15 Appel des masculins 50/59 ans

11h45 Appel des masculins 60 ans et plus (40 min de course)

13h35 Appel des masculins 17/19 ans (40 min de course)

14h45 Appel des masculins 20/29 ans

17h15 Cérémonie protocolaire – Vin d'honneur - (Salle des Events- avenue du Golf-80480 Salouël)

Dimanche 3 février 2019

8h30-9h00 Accueil des délégations au podium d'arrivée

Reconnaissance du circuit **(interdiction dès 9h00 et le dimanche pendant les épreuves)**

9h30 Appel des masculins 40/49 ans

11h Appel des jeunes 15/16 ans masculins et féminins

12h Appel des jeunes 13/14 ans masculins et féminins

13h00 Appel des jeunes 11/12 ans masculins et féminins

13h30 Animation jeunes – Sports Adaptés

14h Appel des masculins 30/39 ans

16h15 Cérémonie protocolaire – Vin d'honneur – (Salle des Events- avenue du Golf-80480 Salouël)

L'Accueil

Accueil des responsables de délégation :

- Le Vendredi 1er février 2019 de 14h00 à 18h00 à la Salle des Events
- Le Samedi 2 février de 8h à 8h30 et le dimanche 3 février de 8h30 à 9h00 à la Salle des Events

- Les dossards (dossards d'épaules non adhésifs, prévoir 8 épingles) seront retirés par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.

- Il ne sera fait aucune remise individuelle.

- Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif son département se verra infliger une amende (voir tarif financier en vigueur pour l'année)

Le Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 2km500 selon les horaires suivants :

CATÉGORIES	JOUR	Heure d'appel	Heure de départ
Ad Fém 17 ans et +	samedi	9 h00	9 h 15
Ad Masc 50/59 ans	samedi	10 h 15	10 h 30
Ad Mas 60 ans et +	samedi	11 h 45	12 h00
Ad Mas 17/19 ans	samedi	13 h 45	14 h00
Ad Masc 20/29 ans	samedi	14 h 45	15 h00
Ad Mas 40/49 ans	dimanche	9 h 30	9 h 45
Jeu M et F 15/16 ans	dimanche	11 h00	11 h 15
Jeu M et F 13/14 ans	dimanche	12 h00	12 h 15
Animations JEUNES	dimanche	13 h00	13 h00
Ad Mas 30/39 ans	dimanche	14 h00	14 h 15

Pour le première fois nous ferons participer les jeunes 11/12 ans masculin et féminin.
Cette épreuve d'une durée de 15 minutes sur un circuit adapté, sera cette année en test, il n'y aura pas de titre décerné, mais un classement sera établi et des médailles seront remises. Vélos autorisés VTT ou cyclocross

Le Déroulement des épreuves

- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 15 minutes selon les catégories, avant l'heure de départ.
- Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours y compris entre concurrents.
- Pour le cyclocross une nouvelle règle s'impose pour le changement de vélo :
  - Temps très gras, sur décision de la CNS sur le national
    - Changement de vélo à poste fixe quel qu'en soit la raison, les vélos peuvent être lavés (au poste de lavage et non dans la zone technique). Un seul changement par tou
  - Temps secs ou légèrement humides
    - Changement de vélo à poste fixe sur incident mécanique, les vélos ne peuvent pas être lavés et ne doivent pas sortir de la zone technique. Un seul changement par tour.

Le changement de vélo n'est autorisé qu'uniquement au double-poste de contrôle prévu à cet effet. **Le concurrent peut être dépanné par le représentant de son comité.**

- Le changement de vélo se fera dans la zone spécialement prévue à cet effet et sous le contrôle d'un commissaire. Un seul représentant désigné par chaque département porteur d'un badge sera autorisé à pénétrer dans la zone de changement de vélo afin de gérer les vélos de son comité.
- Jeunes de 11/12 ans : pour faire une passerelle entre le KidBike, le VTT et le Cyclocross pour les jeunes voulant s'essayer à la compétition, la CNS souhaite intégrer ces jeunes sur les nationaux de VTT et de Cyclocross. Le circuit sera adapté et la durée ne pas excéder 15 minutes. 2019 sera une période test, les engagements se feront depuis la plateforme d'engagement comme les autres catégories.

La Durée des épreuves

Le nombre de tours restant à effectuer sera affiché :

- Après 10 min de course pour les jeunes 13/14 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les jeunes 15/16 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les Adultes féminines
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 17/19 ans
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 60 ans et plus
- Après 25 min de course pour les Adultes masculins 20/59 ans

tous les participants seront arrêtés après l'arrivée du vainqueur et classés à leurs places, suivant le nombre de tours qu'ils auront accomplis.

Les Sélections

Chaque Comité départemental peut engager, dans **chaque catégorie 6 cyclocrossmen et 1 remplaçant**,

Le comité organisateur peut engager **jusqu'à 10 licenciés et 1 remplaçant**.

Le remplaçant pourra éventuellement partir en fonction du nombre d'engagés par catégories (diffusion 1 semaine avant l'épreuve sur le site de la CNS)

Pour les catégories 13/14 ans ; 15/16 ans ; 17/19 ans et féminines le nombre de **titulaires possible est de 10 et 1 remplaçant.**

Les Catégories 2019

Saison : 2019

Catégorie Jeunes

Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2009	et le	31/12/2010
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2007	et le	31/12/2008
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2005	et le	31/12/2006
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2003	et le	31/12/2004

Catégories Adultes Masculines

Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/2000	et le	31/12/2002
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1990	et le	31/12/1999
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1980	et le	31/12/1989
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1970	et le	31/12/1979
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1960	et le	31/12/1969
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1959		

Catégories Adultes Féminines

Adulte féminine 17/29, nées entre le	01/01/1990	et le	31/12/2002
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1980	et le	31/12/1989
Adulte féminine 40 et plus, nées avant le	31/12/1979		

Catégorie GSb

GSb né avant le	31/12/1953

Pour le cyclocross, dès le mois de septembre 2015, les catégories 2016 seront appliquées de façon à faire l'ensemble de la saison (Championnats : départementaux, régionaux, et national) dans la même catégorie d'âge.

Les engagements

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagements en ligne :

www.cns-webservice.org.

Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement sur le site ou par mail à : **patrick.crommelinck@orange.fr** ou par courrier à : Patrick CROMMELINCK – 12 rue de la République – 59496 SALOME.

À l'issue de la période d'engagements, le serveur sera fermé afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

Ouverture du serveur : Mardi 15/01/2019 à 00 h00

Fermeture du serveur : Mercredi 23/01/2019 à 00 h00

Attention Les nouvelles procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes :

• Le champion national sortant

• Les champions régionaux (attention pour les nouvelles grandes régions qui ont décidé de ne faire qu'un seul championnat régional, le nombre de champions sera restreint)

• Les sélectionnés dans l'ordre du classement inter comité de l'année précédente

Dans le cas d'un champion régional, il sera donc nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, une nouvelle case à cocher « champion régional » fait son apparition

Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, le rang indiqué par le logiciel sera « 99 », ne pas essayer de forcer ce rang.

Les Droits d'engagements :

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture du montant des engagements.En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription :

Adultes : 15,00 €

Jeunes : 9,00 €

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'une des épreuves qualificatives, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type, téléchargeable sur http://www.ufolep-cyclisme.org/.

La grille de Départ

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

- Le champion National sortant (s'il est présent)
- Les champions Régionaux (voir plus haut : nouvelles grandes régions)
- Les sélectionnés par ordre du classement Inter comité de l'année précédente et de l'ordre établis par leur Département.

Pour les féminines, le départ des 3 catégories est séparé.

Pour les jeunes 13/14 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton

Pour les jeunes 15/16 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton

Rappel : Un titre et un maillot ne seront décernés aux jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans que si elles sont au moins 5 par catégorie. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de classement spécifique ni de titre décerné et elles seront classées avec les garçons.

Rappel : la CNS ne gère pas l'emplacement des licenciés sur la grille de départ, c'est en fonction des renseignements fournis par les comités (voir plus haut) que l'ordinateur détermine sans aucune intervention humaine, les numéros de dossards.

Le matériel

Les freins à disque sont autorisés lors des entraînements et compétitions de cyclo-cross.
Pour les courses cyclo-cross, un système de freinage agissant sur les deux roues est obligatoire. La largeur de l'enveloppe des roues ne doit pas excéder 33 mm.

Le casque à coque rigide est aux normes UCI.

En cas d'utilisation de matériel prohibé en cours d'épreuve, le cyclocrossman est mis hors course ou disqualifié. La décision des commissaires est sans appel.

Pour toutes les catégories (y compris les Jeunes Masculins 13/14 ans et 15/16 ans), seuls sont autorisés les vélos de type route équipés de cintres classiques (cadres VTT et VTC ainsi que guidons plats sont interdits).

Sont interdits les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs et dirigeants et/ou toute autre personne. Sont interdites également les caméras, quel que soit le mode de fixation).

La Tenue vestimentaire

Le port du casque à coque rigide est obligatoire en toute circonstance dès que l'on est monté sur son vélo.

Sont interdit :

• Les maillots de groupes professionnels en activité,

• Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,

• Les maillots de « Champion départemental, Régional ou National » tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association aussi bien en course que sur le podium protocolaire.

Dans ce cas, tous les sélectionnés d'un comité devront porter le même maillot.

Le circuit

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de **2km500.**

Le Contrôle médical

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

Les Réclamations

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale.
Sous peine de nullité, cette **réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par recommandé avec AR, accompagné d'un chèque de caution de 85,00 €** (libellé à l'ordre de la CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de :

Daniel Manuel

Responsable de la CNS Activités Cyclistes

13 ter avenue Raymond Sommer

31480 CADOURS

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Si cela impacte le classement par comité, ce dernier sera également gelé, il en va de même pour le classement inter comité.

Les récompenses

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants (5 pour les jeunes filles).

Pour les catégories jeunes filles 13/14 et 15/16 ans, suite à de nombreuses demandes de comités désirant faire participer les jeunes filles, la CNS a décidé dès les Nationaux de 2014 à MENNECY (91) de les faire courir avec les garçons. Deux cas peuvent se présenter :

• Elles sont moins de 5 au départ ; il n'y a pas de classement spécifique, aucun maillot ni titre n'est attribué.

• Elles sont 5 ou plus ; un classement spécifique est établi, un maillot et un titre peuvent être attribués sans distinction OPEN et UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe établi sur le classement scratch (filles et garçons ensemble)

Pour les catégories jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, 1 ou 2 titres seront décernés :

- Un classement pour le scratch
-

Les récompenses

- Si le premier n'est pas un simple licencié Ufolépien, nous décernerons un titre au premier simple licencié UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe.

La tenue de cycliste (maillot et cuissard court ou long) et tête nue est obligatoire sur le podium.

Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Récompenses dans chaque catégorie :

Au premier..... 1 maillot .....1 bouquet..... 1 coupe 1 médaille or

Au deuxième ..... 1 coupe 1 médaille argent

Au troisième..... 1 coupe 1 médaille bronze

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom ou les initiales du club.

Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE. La société **Wear Design** est dépositaire du modèle exclusif créé pour l'UFOLEP. Lui seul est autorisé à fournir d'autres équipements et tenues de champion national UFOLEP.

Par équipe départementale/pour chaque catégorie/aux trois (2 pour FEM) représentants les « mieux placés » :

Équipe classée 1re ..... 1 coupe 3 médailles

Équipes classées 2e et 3e ..... 1 coupe 3 médailles

Classement Inter Comité aux 5 représentants classés premiers du département dans 5 catégories différentes : Équipe classée 1re ..... 1 coupe 5 médailles

Équipes classées 2e et 3e ..... 1 coupe 5 médailles

Attention deux classements par comité pour les catégories féminines :

Féminines 17/29 ans + 30/39 ans

Féminines 40 ans et plus

Classement réalisé par rapport à un classement scratch établie en tenant compte des heures de départ de chaque catégorie. On prendra les 2 mieux classées par catégorie

Le plan d’accès et de situation

<u>SALOUEL – Parc des Events</u> : Prendre la sortie 31-AMIENS Sud
(Circuit à 200m du centre commercial Leclerc)

<u>Salle des events –</u> Avenue du Golf – 80480 SALOUEL

Le plan d'accès et de situation

Le Parking du centre Commercial E.LECLERC est

STRICTEMENT réservé à la clientèle.

Le stationnement des coureurs et des spectateurs s'effectuera

sur le parking de la Faculté Jules Verne.

*****les parkings de la faculté Jules Verne seront mis à disposition à cette occasion. Ces espaces sont exclusivement réservés aux coureurs et spectateurs du Championnat National Cyclocross.***

Les hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Distance	Site internet ou Email
Hôtel Victor Hugo	2 rue de l'Oratoire 80 000 Amiens Tél : 03 22 91 57 91	Tarifs : 46,00 € 50,00 €		http://www.hotel-a-amiens.com
Hôtels Best Western Grand Hôtel de l'Univers	2 rue de noyon 80 000 Amiens Tél : 03.22.91.52.51	Tarifs : 93,50 € 166,00 €		http://www.hotel-univers-amiens.com
Hôtel de Normandie	1 bis rue Lamartine 80 000 Amiens Tél : 03.22.91.74.99	Tarifs : 45,00 € 75,00 €		http://hotelnormandie-80.com
Hôtel - restaurant Campanile Amiens Centre Gare	*29/33 rue Paul Tellier* *80 000 Amiens* Tél : 03 22 66 08 08	Tarifs : 75,00 € 106,00 €		http://www.campanile.fr
Hôtel - restaurant Le Carlton	*42 rue de Noyon 80 000 Amiens* *Tél : 03.22.97.72.22*	Tarifs : 85,00 € 115,00 €		http://www.lecarlton.fr
Hôtels Le Prieuré	*17 rue Poiron 80 000 Amiens* *Tél : 03.22.71.16.71*	Tarifs : 72,00 € 95,00 €		http://www.hotel-prieure-amiens.com
Hôtel Alsace Lorraine	*18 rue de la Morliére* *80 000 Amiens* *Tél : 03.22.91.35.71*	Tarifs : 60,00 € 84,00 €		http://www.hotelalsacelorraine.fr
Hôtel Puvis de Chavannes	*6 rue Puvis de Chavanne* *80 000 Amiens* *Tél : 03.22.91.82.96*			omarssp@yahoo.fr
Hôtel - restaurant Kyriad	*Rue LE Gréco 80 000 Amiens* *Tél : 03.22.52.04.04*			kyriad.amiens@simplyhotelsfrance.com
Hôtels Au Spatial Hôtel	*15 rue Alexandre Fatton* *80 000 Amiens* *Tél : 03.22.91.53.23.*	Tarifs : 38,00 € 68,00 €		http://www.hotelspatial.com
Hôtels Noctuel Sans étoile	*Rue Raphael 80 000 Amiens* *Tél : 03.22.66.26.66*	Tarifs : 38,00 € 40,00 €		noctuelamiens@distelcom.fr
Hôtel Central Anzac	*17 rue Alexandre Fatton* *80 000 Amiens* *Tél : 03.22.91.34.08*	Tarifs : 42,00 € 61,00 €		hotel-central2@wanadoo.fr
Hôtels Le Saint Louis	*24 rue des Otages 80 000 Amiens* *Tél : 03.22.76.03*	Tarifs : 71,00 € 75,00 €		http://www.amiens-hotel.fr
Hôtels Crystal Hôtel	*1 rue de la deuxième D.B.* *80 000 Amiens* Tél : 03 22 91 60 50	Tarifs : 65,00 € 70,00 €		http://www.hotel-lecrystal.com
Hôtel - restaurant Ibis	4, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 80000 AMIENS Tél : 03 22 92 57 33	Tarifs : 69,00 € 104,00 €		www.accorhotels.com

Les hébergements

Hôtel - restaurant Holiday Inn Express	10, boulevard Alsace-Lorraine 80000 AMIENS Tél : 03 22 22 38 50	Tarifs : 60,00 € 180,00 €		http://www.holidayinn-amiens.com
Hôtel - restaurant Mercure Amiens Cathédrale	21/23, rue Flatters 80000 AMIENS Tél : 03 22 80 60 60	Tarifs : 99,00 € 149,00 €		http://www.mercure.com
ibis Styles Amiens Cathédrale	*17 place au Feure 80 000 Amiens* Tél : 03 22 22 00 20	Tarifs : 118,00 € 138,00 €		http://www.ibisstyles.com
Hôtel - restaurant Hôtel Inn Design	4, allée de la Pépinière 80480 DURY Tél : 03 22 95 10 80	Tarifs : 60,00 € 60,00 €	8 km	http://www.hotel-inn.fr/amiens
Hôtel Restaurant Balladins	14 rue J-Baptiste Delambre Pôle Jules Verne 80330 LONGUEAU Tél : 03 22 53 90 70	Tarifs : 63,00 € 85,00 €	15 km	http://www.balladins.com
Hôtel B & B	ZAC de l'Arc Rue J.B. Delambre 80330 LONGUEAU Tél : 08 92 78 80 03	Tarifs : 56,00 € 56,00 €	15 km	http://www.hotelbb.com
Hôtel FORMULE 1	RN 29 - Avenue de la Ville Idéale Pôle Jules Verne 80440 GLISY Tél : 08 91 70 51 59	Tarifs : 36,00 € 38,00 €	15 km	h2310@accor.com
Hôtel - restaurant Campanile	Avenue de la Ville Idéale 80440 GLISY Tél : 03 22 53 89 89	Tarifs : 49,00 € 105,00 €	15 km	amiens@campanile.fr
Hôtels Première Classe Sans étoile	Avenue de la Ville Idéale 80440 GLISY Tél : 03 22 47 37 57	Tarifs : 39,00 € 65,00 €	15 km	http://www.premiereclasse.fr
Tabl'Hôtel	Rue Jean-Baptiste Delambre – 80330 Longueau		15 km	http://alatablhotel.com
Hôtel Quick Palace Sans étoile	Pôle Jules Verne 10, Rue des Indes Noires 80440 GLISY Tél : 03 22 50 38 88	Tarifs : 48,00 € 48,00 €	15 km	http://www.quickpalace.com

Tourisme Amiénois et Samarien

***Amiens**, chef-lieu historique de la Picardie, est la préfecture de la Somme, un des cinq départements (avec l'Oise, l'Aisne, le Nord et le Pas-de-Calais) de la région Hauts-de-France.*

***La Cathédrale d'Amiens**, Plus vaste édifice gothique du Moyen-Age, plus vaste cathédrale de France aujourd'hui encore, Notre-Dame d'Amiens est érigée à partir de 1220. Elle est la plus vaste cathédrale de France par ses volumes intérieurs (200 000 m^3). Sa longueur hors œuvre est de 145 mètres et sa hauteur sous voûte de 42,30 mètres*

***Quartier Saint Leu** situé à proximité du centre-ville, les restaurants et bars qui longent la Somme se mélangent aux maisons traditionnelles colorées de la vieille ville, un charme fou ! Les maisons colorées qui longent les petits canaux de cette "petite Venise du Nord" raviront petits et grands. Le lieu idéal pour mélanger promenade, culture et détente !*

Les Hortillonnages, *À quelques centaines de mètres de la cathédrale gothique, les hortillonnages d'Amiens sont un ensemble de jardins flottants sur un dédale de 65 km de canaux, au cœur de la cité amiénoise. Un site unique au monde…*

Tourisme Amiénois et Samarien

Jules Verne vécut 34 ans (1871-1905) à Amiens.

Elle abrite maintenant un musée qui évoque la vie, l'œuvre et

l'action publique de l'écrivain, qui y a composé la plupart de ses œuvres

Un peu plus Loin en Somme, **La baie de Somme** est située sur le littoral Picard (40 min. d'Amiens). Elle s'étend sur 70 km^2 et est reconnue sur le plan international pour sa richesse écologique; elle est notamment considérée comme un haut lieu ornithologique. Le port

D'autres renseignements sur le site de l'Office de Tourisme de la Somme :

https://www.somme-tourisme.com/

Charte Eco-Citoyenne

Gouvernance

- Associer les associations locales et départementales à l'organisation de cette manifestation
- Organiser cette manifestation en collaboration et en concertation avec les partenaires Impliqués.

Secrétariat

- Limiter l'utilisation du papier et favoriser la communication électronique
- Imprimer de manière éco responsable
  - Travailler avec du papier recyclé ou PEFC et le faire savoir,
  - Utiliser le recto verso voire en format « livret » et la qualité « brouillon » des imprimantes,
  - Limiter la couleur et les fonds colorés,…
- Prévoir des supports de communication respectueux de l'environnement
  - Utiliser le papier recyclé ou PEFC,
  - Imprimer avec les encres à huile végétale,
  - Solliciter le label Imprim'Vert,…
- Mettre en avant la démarche « développement durable »

Déplacements

- Favoriser des modes de déplacements éco responsables
- Pour les compétiteurs :
  - Favoriser le train ou le co-voiturage pour se rendre à la manifestation
- Limiter et centraliser les réunions, tout en favorisant le covoiturage
- Eviter tout déplacement sur place ou utiliser des modes de transport doux (pédestre, vélo ou bus)
  - Faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite

Organisation

- Gérer le lieu d'accueil avec une gestion respectueuse
  - Organiser le tri des déchets et réaliser du compost avec les déchets
  - Laisser les installations les plus propres possibles
  - Favoriser une signalétique réutilisable

Charte Eco-Citoyenne

- Mettre en œuvre une politique d'achat éco responsable
  - Concevoir des tee-shirts en coton bio et éthique ou en coton recyclé
  - Prévoir une gadgeterie en carton ou plastique recyclé
- Limiter la consommation d'eau (pour les repas, les ateliers et le nettoyage de la vaisselle, Préférer l'eau du robinet en carafe aux petites bouteilles plastiques)
- Limiter la consommation d'énergie électrique.

  Favoriser la sécurité de tous en faisant appel à une association de secouristes présente pendant la totalité de la manifestation
- Mettre en avant le bénévolat.

Restauration et réception

- Contribuer à une alimentation éco citoyenne
  - Préférer une présentation collective plutôt qu'individuelle des aliments, afin de réduire les emballages
  - Utiliser des assiettes, des gobelets compostables, en carton ou en plastique recyclé ou de la vaisselle réutilisable
  - Travailler avec des fournisseurs locaux ou restaurateurs locaux
  - Adapter les menus des repas en prenant en compte la proximité, l'équivalence carbone et la saisonnalité de la nourriture

Découverte touristique locale

- Travailler avec l'office du tourisme pour proposer des découvertes pédestres locales.
- Travailler avec le comité du tourisme de la Somme pour mettre en avant les valeurs touristiques du département.

Evaluation

- Réaliser un bilan des actions mises en œuvre
- Utilisation de l'outil ADERE pour mesurer notre impact sur l'environnement.
- Diffuser et communiquer ce bilan